



Commune de Ludon-Médoc

ARR2024/125

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la requête présentée par la **Société LPF TP** située 22 rue Emile COMBES à FLOIRAC, afin d'effectuer des travaux de réaménagements **avenue du 11 Novembre** ;

La Commune de LUDON-MÉDOC,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation

-AVENUE DU 11 NOVEMBRE- A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

La Société LPF TP est autorisée à effectuer des travaux de réaménagements avenue du 11 novembre.

La première phase des travaux débutera le **16/09/2024 jusqu'au 31/04/2025.**

- **Phase 1** : Du giratoire des Lauriers jusqu'à la rue de la Gare.

ARTICLE 2 :

Cet aménagement entrainera une **INTERDICTION** totale du stationnement de tous les véhicules sur les zones de travaux concernés.

La rue sera mise en sens unique et une déviation par la rue de la gare à LUDON-MÉDOC sera mise en place pour les véhicules de moins de 12 tonnes.

De plus, et jusqu'à la fin des travaux sur l'avenue du 11 novembre à Ludon-Médoc.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules de plus de 12 tonnes par les voies suivantes

- **Rue de la Gare sur la commune de PAREMPUYRE,**
- **Rue de Bel air sur la commune de BLANQUEFORT, pour rejoindre la D2 (Route de Pauillac).**

La signalisation règlementaire ainsi que les déviations pour les poids lourds (+12 tonnes) seront mises en place par la société réalisatrice des travaux sur les voies des communes citées ci-dessus

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Ludon-Médoc.

ARTICLE 4 :

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif.

ARTICLE 6 :

Notification du présent arrêté sera adressé à :

- Gendarmerie de Macau,
- Sapeurs-Pompiers de Macau,
- Police Communautaire,
- Département de la Gironde,
- Commune de BLANQUEFORT
- Commune de PAREMPUYRE
- Société LPF TP.

Fait à Ludon-Médoc, le 10 octobre 2024,



Le Maire,
Philippe Ducamp
DUCAMP Philippe.